

AVIS

24/10/2023

Avis adopté en Assemblée Plénière, le 24 Octobre 2023
dans le cadre d'une auto-saisine

Comment promouvoir les différentes formes d'engagement des jeunes au niveau régional ?



Présidente de la Commission Sport, Jeunesse, Vie Associative : **Michèle TCHIBOUDJIAN**
Chargé de mission : **Jean-Laurent MEFRET**
Rapporteuse de l'Avis : **Sandra CASTEBRUNET**

Rapporteure : **Sandra CASTEBRUNET**

Assistée de Jean-Laurent MEFRET

Cet avis a été adopté à l'unanimité des 110 conseillers présents

dans le cadre d'une auto-saisine

Etude conduite par la commission **Sport, Jeunesse, Vie Associative**

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
I – L’ENGAGEMENT DES JEUNES : UNE AUTRE RÉALITÉ AU XXI^{ÈME}	4
II – AVEC QUELQUES FREINS.....	7
III – PRÉCONISATIONS.....	8
AUDITIONS ET REMERCIEMENTS.....	11
EXPLICATIONS DE VOTE.....	12

Introduction

Au fil de nos travaux, nous avons acquis la conviction que le désir d'engagement des jeunes progresse. L'engagement des jeunes reste une réalité forte au sein de notre société sous la forme de multiples expressions, notamment au travers de mouvements spontanés, de milieux associatifs, des mouvements populaires et des réseaux sociaux. Lorsqu'au même moment certains jeunes notamment ceux des quartiers populaires se considèrent exclus et discriminés, une part importante de la jeunesse se sent concernée et impliquée dans la vie de la société. Cependant, cette mobilisation mériterait un meilleur accompagnement par une stratégie collective à destination de toutes les jeunes.

L'engagement des jeunes prend parfois comme point de départ une prise de conscience sur des sujets d'importance qui traversent notre société et suscitent de nombreux débats. Il n'est pas uniquement un engagement d'appartenance. Une audition a indiqué le portrait-robot du jeune engagé, souvent un homme, âgé de 24 ans et plutôt diplômé de l'enseignement supérieur.

Parmi ces engagements, nous relevons un changement de contexte, les causes sont souvent urgentes et vitales. La jeunesse est ainsi préoccupée par les questions et les périls liés à l'évolution climatique, elle est également sensibilisée à la lutte contre toutes les inégalités.

Au fond, il s'agit surtout de promouvoir au sens de susciter et de développer les différentes formes d'engagement. Il y a nécessité de mettre en valeur, de faire connaître, de guider, pour faciliter un engagement plus important de nos jeunes.

Cependant, l'engagement chez les jeunes se heurte à une forme généralisée de défiance vis-à-vis des Institutions. En outre, la méconnaissance et la discordance des modèles d'engagement freinent le développement et l'aboutissement de cette volonté de s'engager.

Dans ce contexte, la commission a souhaité travailler sur la manière de recréer du lien et de la confiance entre les jeunes et les Institutions, associations, syndicats.

Elle a ainsi mené une réflexion avec la volonté de proposer un moyen d'accompagner les Institutions, associations et syndicats à ces nouvelles formes d'engagement.

I – L'engagement des jeunes : une autre réalité au XXI^{ème}

➤ Une nouvelle expression de l'engagement

Nous l'évoquions en introduction, l'engagement des jeunes reste une réalité dans les milieux associatifs et les mouvements populaires, mais il s'exprime différemment aujourd'hui.

a) Un engagement fort et pragmatique

Les formes et domaines d'engagement sont multiples et variés. L'engagement des jeunes est à la fois plus intense et plus pragmatique. Ainsi, le rapport des plus jeunes à l'engagement politique est différent et se traduit parfois par une désaffection démocratique institutionnelle. Cette distance aux urnes ne cesse d'augmenter si l'on prend les dernières élections qui est un record dans la V^{ème} République avec 72 % d'absentions des jeunes aux municipales, 82 % aux régionales et 33 % des 25-34 ans aux présidentielles selon Citizens Campus.

Pour autant, 47 % des jeunes de 18 à 30 ans ont signé une pétition ou se sont mobilisés en ligne pour une cause dans les 12 mois précédant l'enquête de Citizens Campus.

Il est recherché un engagement local et visible qui donne le pouvoir d'agir. Un engagement dans des formes d'organisations plus souples, sans réel lien de subordination, d'instances dirigeantes, avec un système de rotation des responsabilités.

Chez les très jeunes, les lycéens, l'appétence en matière d'engagement est forte en direction de grandes causes comme :

- Le climat, la défense de l'environnement, l'écologie,
- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- Le sort des réfugiés,
- Le combat contre toutes les formes de discriminations.

b) Un engagement pour une cause, au-delà d'une structure

De plus, s'engager dans une association ou un syndicat, n'apparaît plus comme étant une fin en soi, mais comme un moyen de défendre ou de porter une cause.

Il y a ainsi moins d'attachement à une structure en particulier mais un rapport à la cause qui supplante la structure qui la porte. Toutefois, on observe que les collectifs deviennent souvent des associations.

Nos travaux permettent de noter une évolution par rapport aux générations précédentes : le jeune engagé cherche aussi des passerelles entre les différentes causes. Ce besoin de relier les causes entre-elles, en mesurant la complexité de notre

société est peut-être mieux intégrée par les jeunes d'aujourd'hui et rend d'autant plus difficile à appréhender les formes d'engagement.

➤ **Une évolution des formes d'engagement**

a) **Des aspirations ambivalentes**

▪ **Une tendance à l'action immédiate au résultat rapide...**

C'est un constat pour le climat, le sort des réfugiés, l'égalité femmes/hommes, finalement la lutte contre toutes les formes de discriminations. Ces différentes causes et associations spécifiques sont souvent à la frontière d'un militantisme fort en dehors de partis politiques, de syndicats ou d'associations historiques du domaine concerné.

▪ **Un engagement choisi et ponctuel**

Il y a souvent la volonté de s'investir de manière plus ponctuelle, pour un jour, une heure, un week-end en famille. Il faut pouvoir mettre un pied dans l'engagement sans que cela soit rebutant pour le jeune engagé. Cela étant dit, il est possible de faire le choix de s'engager sur du plus long terme. Au sein des associations, ces évolutions ne sont pas réellement intégrées car ces structures font face à d'autres priorités et contraintes administratives.

▪ **Une volonté de trouver sa place et de participer au renouvellement générationnel**

Le fait que les jeunes créent ou adhèrent à des collectifs ou structures associatives dédiées à ces causes permet de s'exonérer d'un historique, de références anciennes et de trouver sa place tout de suite sans avoir à attendre que les plus « anciens » laissent la leur. En effet, les perspectives d'engagement des plus jeunes de se réaliser sont parfois minimisées par le poids organisationnel de la structure.

Depuis le Covid-19, le bénévolat des plus âgés s'effrite. Celui de la tranche intermédiaire, des actifs entre 30 et 60 ans reste stable avec cependant une disponibilité limitée. Afin de favoriser l'intégration de nouvelles énergies, il est nécessaire d'encourager la prise de parole des plus jeunes, de prendre en compte leurs aspirations à s'engager et de donner des réalisations concrètes à leur engagement.

b) **Des statuts et des outils nombreux : une génération plus connectée**

A côté du bénévolat ponctuel ou régulier, il faut noter l'émergence du volontariat (service civique, volontariat international ou européen) qui est un engagement indemnisé qui se développe depuis 2015.

L'engagement numérique plus marqué aujourd'hui et le recours aux réseaux sociaux, aux pétitions en ligne, à l'expression de ses opinions en ligne sont plus courants. Cela pose question de la transformation de cet engagement sur la durée et sur le terrain.

c) Un engagement aux multiples facettes

▪ Quelle situation pour l'engagement professionnel ?

Notre réflexion permet d'affirmer que l'action syndicale patronale ou salariale requiert davantage un investissement sur du long terme.

Les conditions de la syndicalisation des jeunes salariés sont identiques à celles des salariés en général, avec notamment, stabilité de l'emploi, inclusion dans un collectif de travail, présence syndicale... Plusieurs facteurs expliquent les différents degrés d'investissement, l'âge, la précarité, le sexe.

Ainsi, il devient difficile pour le jeune salarié de s'engager, au risque d'entraîner parfois des conséquences négatives sur son évolution professionnelle.

La tension générationnelle qui se retrouve dans la société existe aussi dans le monde professionnel. Au sein des organisations syndicales, les plus anciens rencontrent des difficultés à céder leur place, ou à assurer leur succession mais aussi à comprendre les attentes des plus jeunes, leur rapport est différent au travail et à l'action collective.

Dans le même temps, le problème des syndicats vis-à-vis des jeunes n'est pas seulement un problème de recrutement, mais bien aussi un enjeu de reconnaissance des jeunes au sein des syndicats et de prise en compte de leurs intérêts spécifiques.

▪ Quelle situation dans la ruralité ?

Notre réflexion permet de relever une fracture intragénérationnelle dans les territoires ruraux.

Pour soutenir et participer à la vitalité des zones rurales, une initiative pourrait être encouragée à travers le volontariat rural en binôme qui permet de limiter le sentiment d'isolement des jeunes volontaires.

La réussite d'une telle mission dans la ruralité est conditionnée à une bonne définition des besoins et des attentes et à un accompagnement au quotidien par les acteurs de terrain, au suivi des jeunes.

Au préalable, il convient d'encourager le volontaire à sélectionner la mission répondant à ses aspirations. L'objectif est clair : permettre l'acquisition d'une formation en retour de son engagement et un développement de ses compétences initiales (confiance en soi, sens de l'initiative, autonomie, créativité, esprit d'équipe. Soft skills).

L'idée est de travailler collectivement et de contribuer à mieux se connaître et à faire évoluer les préjugés qui peuvent exister tant sur la ruralité que sur le fait d'être jeune

dans un territoire rural. L'engagement dans les villages crée un autre rapport à la politique, celui de la politique ultra locale.

- **Quelles situations dans les autres domaines de l'engagement ?**

Dans ces multiples facettes, l'engagement peut également se concrétiser en politique, dans le monde coopératif, en mutualité, dans l'humanitaire, dans le cadre sportif, dans la solidarité. Cette diversité offerte renforce les possibilités d'engagement des jeunes. L'analyse de l'engagement des jeunes dans ces domaines ne déroge pas aux constats que nous faisons depuis le début de notre réflexion.

Au fil de notre étude, la mobilité apparaît centrale dans la faculté de s'engager des différentes jeunessees.

- **La difficulté de mobilité**

A l'occasion d'une rencontre avec une structure ancrée dans les territoires ruraux, il est fait le constat que le fait d'être éloigné des pôles universitaires et d'enseignement est un frein à l'engagement. Les jeunes ne sont pas présents dans la semaine. Ils reviennent seulement pendant les vacances scolaires.

En dépit des moyens mis en œuvre pour les fidéliser, mails, visioconférence, réseaux sociaux, la mobilisation des jeunes reste très difficile et les actions de bénévoles s'en trouvent limitées pour la structure.

II – Avec quelques freins

Le besoin d'engagement peut s'exprimer à partir d'un échange, de la volonté de faire changer les choses et du désir d'être utile. Cependant, le jeune peut rencontrer des difficultés à s'engager ou à réaliser et trouver son engagement alors que sa motivation est réelle.

Plusieurs facteurs viennent expliquer ces difficultés d'engagement, la mobilité des jeunes, leur environnement social et économique, le rapport temps passé/bénéfice individuel (épanouissement à renforcer), la complexité des dispositifs et des gouvernances des structures.

- **Accompagner les associations à accueillir des jeunes bénévoles, en situation de précarité, de handicap ou vivant dans la ruralité**

La précarité, le chômage, le handicap, la ruralité ne facilitent pas l'accès à l'engagement. Une partie des jeunes a quelquefois des difficultés d'accès aux études, à la formation, à la citoyenneté.

Au-delà de l'action très localisée, le soutien à des structures d'engagements renvoie à une notion plus large : défendre un modèle de société démocratique, avec des emplois

non délocalisables, du lien social au quotidien, des espaces d'engagement facilités. Ainsi, soutenir l'engagement permet de défendre un modèle de société solidaire, durable et responsable.

De nombreux organismes, associations, mouvements de jeunesse et la Région œuvrent pour apporter une solution à cette problématique et transmettent les outils pour mieux vivre et être intégrés dans la société. Facilitant de cette façon les possibilités d'accès à l'engagement associatif, la formation, l'emploi et la citoyenneté.

Il conviendrait de renforcer la vie associative et l'engagement qu'elle génère, synonyme d'épanouissement individuel et d'élargissement des capacités à la prise de décision.

Les associations sont de véritables écoles de la citoyenneté qui initient « le faire ensemble ». Elles sont un rempart contre les différentes formes d'exclusion tout en favorisant une intégration citoyenne qui transforme « le faire ensemble » en « vivre ensemble » sur des bases de construction d'actions que génèrent l'engagement et toutes les formes de bénévolat. Selon la commission, la vie associative relève d'une utilité sociale fondamentale.

Les structures d'engagement doivent être aidées dans leur moyen de fonctionnement pour suivre l'évolution de la jeunesse. Il s'agit de permettre à ceux qui le souhaitent de se former aux initiatives et à la gestion associative. Il est, de cette façon, urgent d'accompagner les structures à évoluer dans le cadre d'une concertation avec les jeunes afin qu'elles répondent à leurs aspirations.

III – Préconisations

▪ La Région SUD : un rôle de pilote et de financeur

- Organiser une table ronde dans un avenir proche sur la valorisation de l'engagement et des modalités de la reconnaissance du bénévolat et de son évaluation.

L'objectif est d'établir un état des lieux, de mieux appréhender les conditions d'engagement de la jeunesse au sein de la région.

- Identifier des moyens et périmètres d'actions de la collectivité régionale au service des acteurs soutenant par exemple le monde syndical, entrepreneurial, coopératif, mutualiste, humanitaire, sportif, solidaire et environnemental et l'ensemble de la vie associative.
- Conduire un repérage des initiatives et des besoins des fédérations et des associations qui œuvrent sur le terrain pour faire vivre le bénévolat et l'engagement. Ceux-ci étant garant d'une vitalité démocratique et d'une vitalité économique des territoires.

▪ **Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes avec le Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ)**

- **Intensifier le rôle du PRJ et favoriser le rayonnement de cette initiative sur le territoire régional**

C'est une Assemblée de dialogue construite au sein du Conseil régional pour les jeunes et par les jeunes. Ce lieu d'échange est une instance consultative, toutes les directions de la collectivité Régionale peuvent la solliciter et recueillir son avis.

- Faire travailler spécifiquement le PRJ sur l'engagement des jeunes dans la ruralité et construire des appels à projet dans ce domaine.

▪ **Stimuler et adapter l'engagement dès le plus jeune âge**

Il convient de susciter l'engagement sous une forme ludique et collective.

- Soutenir des opérations d'envergure régionale, au travers du Parlement Régional de la Jeunesse, pour développer le goût de l'expérience collective à l'image de l'exemple du Tour de France Républicain imaginé par La Ligue de l'Enseignement rassemblant environ 100 jeunes et partant pendant les vacances scolaires estivales.

L'objectif est de comprendre les enjeux de la citoyenneté française et européenne. C'est un bel exemple d'action collective favorisant la culture de l'engagement. Le jeune peut ainsi mesurer la place qu'il occupe dans la société et son pouvoir d'agir pour le bien commun.

▪ **Accompagner les associations à accueillir des bénévoles et particulièrement des jeunes**

Les jeunes cherchent à se constituer un réseau pour trouver des opportunités d'emploi. Le bénévolat est aussi un levier pour l'insertion professionnelle et/ou un repérage de potentiels futurs salariés pour une association (autre forme d'engagement dans le projet).

- Accompagner les associations à créer des offres de missions encourageant les parcours d'engagement.
- Encourager le bénévolat de compétences : les demandeurs d'emploi et les jeunes sont nombreux à rechercher ce type de bénévolat pour exercer leurs compétences, passer de la théorie à la pratique et être valorisés.
- Renforcer les liens entre la jeunesse et les associations et développer davantage les actions des associations de l'éducation populaire (interventions des associations sur différentes thématiques : citoyenneté/famille/lien social/animation et culture /forum découverte des métiers au sein des établissements/encourager le débat et développement de l'esprit critique, etc...

- Encourager les associations à intégrer des plus jeunes au sein des gouvernances associatives.

La place faite aux plus jeunes pour se réaliser est parfois minimisée.

- Valoriser et communiquer sur la richesse du tissu associatif au sein des établissements scolaires et des acteurs accompagnant les jeunes, pour faire évoluer l'image de ce secteur et renforcer son attractivité.
- **Favoriser le parrainage ou le tutorat, dans une logique intergénérationnelle**
 - Imaginer un dispositif d'accompagnement pour les lycéens permettant de devenir co-président, co-trésorier... d'une association.
- **Favoriser l'engagement dans le monde professionnel**
 - Créer les conditions dans l'action collective professionnelle au sein du Conseil régional, pour favoriser non seulement l'adhésion, mais plus encore l'engagement de jeunes dans l'activité syndicale.
 - Favoriser et soutenir la connaissance du monde syndical et de l'entreprise et de sa visibilité chez les jeunes générations qui n'ont pas le même bagage sur l'histoire sociale du pays ou la même familiarité avec les syndicats que dans des contextes historiques.
 - Développer la reconnaissance de l'engagement dans les parcours professionnels.
 - Renforcer la connaissance du monde de l'entreprise dont celui de l'économie sociale et solidaire.
 - Faire la promotion et intégrer l'option croix rouge dans les lycées et les facultés car c'est un plus pour le cursus des étudiants.
 - Soutenir la représentativité des corps intermédiaires en direction de la jeunesse dans les lycées les structures d'engagement et les syndicats (permettre la disponibilité de représentants pour sensibiliser, former, suivre etc...
- **Développer la formation des bénévoles**
 - Abonder au Fonds de Développement de la Vie Associative. (FDVA)

L'objectif de ce fonds, financé par l'Etat, est de former les bénévoles, de renforcer leurs compétences notamment en gestion associative et pour l'accès à la citoyenneté.

Auditions et remerciements

La Présidente tient à exprimer ses remerciements à tous les partenaires ou organismes qui ont accepté de répondre aux questions du CESER, et qui par leur contribution, ont éclairé notre réflexion.

- ARCAMONE Philippe, Directeur délégué de la Croix-Rouge Française,
- BRANDIZI Grégory, Responsable secteur Vie Associative ESS Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône,
- CICCIONE Sonia, Directrice de l'Ecole de la 2^{ème} chance,
- LAVILLARD Aurèle, Croix-Rouge Française,
- LIBERMAN Hervé, Président de la commission Sport du Conseil régional, préparation des JO 2024,
- RAHAL Yasmina, Cheffe de Service à la Direction de la Jeunesse et des Sports, Service Jeunesse et Engagement Civique du Conseil régional,
- SERROR Jean-Pierre, Président de l'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ),
- TESSON Elodie, Architecte d'organisations CEO chez InSite France,
- TONDA Pascale, Directrice de l'ACSSQ,
- TRIOMPHE Claude-Emmanuel, Président de l'association Citizens Campus,
- VERGNES Jacques, Directeur à la Direction des Sports, de la Jeunesse et des Solidarités du Conseil régional.

Explications de vote

1^{er} Collège

Thierry BION

2^{ème} Collège

Laurence BAZZUCCHI

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Fathi BOUAROUA

Intervention de Thierry BION au nom du 1^{er} Collège

Le 1^{er} collège regrette que l'avis n'évoque pas le questionnement de l'engagement de jeunes dans les causes religieuses. Signalé en commission, ce sujet brûlant aux vues des événements et de l'actualité récente n'est pas retenu dans l'avis.

Si la liberté de croyance privée est une liberté fondamentale, des engagements dogmatiques et parfois radicaux de jeunes en constante augmentation ces dernières années divisent profondément notre société.

Ils bafouent nos fondements de tolérance et de laïcité au sein des institutions publiques républicaines allant jusqu'à l'assassinat de policiers, professeurs, ou simple passant.

Le 1^{er} collège s'oppose fermement à toute aide, subvention, ou soutien moral de toute association ou organisation formelle ou informelle, qui de manière apparente ou cachée prône la primauté de la religion sur la laïcité et les règles républicaines.

Au-delà de ces considérations le 1^{er} collège adhère aux propositions du CESER :

- Il apprécie la place des entreprises dans l'engagement de la jeunesse,
- Le soutien au bénévolat,
- La valorisation du Parlement Régional de la Jeunesse,
- L'accompagnement des associations pour la formation de bénévoles,
- et les actions d'intégration des jeunes bénévoles dans la société.

Le 1^{er} collège votera l'avis.

Intervention de Laurence BAZZUCCHI au nom du groupe CGT, FSU, Solidaires (2^{ème} collègue)

C'est avec raison que l'avis du CESER affirme dès son introduction que « l'engagement des jeunes reste une réalité forte au sein de notre société ». L'actualité le démontre régulièrement, les jeunes s'engagent pour défendre des causes qui leur tiennent à cœur. Ils expriment leur point de vue, leurs valeurs et leur vision de la société dans laquelle ils souhaitent vivre pour les causes qui leur semblent essentielles, notamment sur les questions environnementales, mais pas seulement. Les questions de solidarité, de lutte contre les discriminations et le racisme sont également source d'engagement de leur part.

Et cet engagement ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Ainsi, ils sont attentifs à ce que leur travail ne soit pas en contradiction avec leurs valeurs. Selon un sondage IFOP de septembre 2022, 68% des jeunes interrogés se déclarent prêts à ne pas travailler pour une entreprise qui ne respecterait pas leurs valeurs.

Cela souligne le besoin pour eux de cohérence entre engagement individuel et activité professionnelle. De nouvelles exigences apparaissent ainsi vis à vis des employeurs.

Cela doit inciter les entreprises à ne plus se contenter d'éléments de langage ou de plans de communication, notamment en matière de responsabilité sociale et sociétale. Un affichage ne suffit plus, les nouvelles générations veulent que le monde de l'entreprise soit en concordance avec leur vision du monde. Cela signifie par exemple qu'en matière d'environnement, on ne peut pas se contenter de « green washing », qu'en matière d'équilibre vie privée/vie professionnelle, de discriminations, d'égalité femmes/hommes, on ne peut pas se contenter d'accords sans contenus. Cela nécessite que les salariés et leurs représentants aient du pouvoir d'intervention sur la vie de l'entreprise.

L'engagement des jeunes se heurte également à leur statut, notamment au sein des entreprises. Pour la plupart d'entre eux, leur début dans la vie active se conjugue avec précarité. De fait, comme le souligne l'avis : « Il devient difficile pour le jeune salarié de s'engager, au risque d'entraîner parfois des conséquences négatives sur son évolution professionnelle ». C'est un des freins à la syndicalisation des jeunes au sein des entreprises. De même, comment demander à des étudiants, de plus en plus précaires aussi et qui doivent travailler pour subvenir à leurs besoins et payer leurs études, de trouver le temps de s'engager dans les associations de solidarité ou des organisations de jeunesse par exemple ?

Ainsi, plus que la défiance vis à vis des organisations et des institutions, ce sont bien les conditions de l'engagement et la disponibilité des jeunes qui sont questionnées.

L'avis dresse un constat assez complet et met en avant des préconisations de nature à lever certains freins à cet engagement des jeunes et au contraire, à l'encourager.

Les groupes CGT, FSU et Solidaires voteront l'avis.

Intervention de Fathi BOUAROUA au nom des 3^{ème} et 4^{ème} collèges

Cet avis examine les formes et les obstacles rencontrés pour l'exercice d'un engagement citoyen syndical et social de la jeunesse de notre région.

Les membres du collège 3 et 4 considèrent que cet excellent travail devrait être poursuivi et enrichi par l'exploration des formes alternatives et/ou non conventionnelles de l'engagement de la jeunesse.

Ils et elles soulignent la nécessité d'amplifier les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'engagement des publics jeunes les plus en difficultés des milieux ruraux et des quartiers populaires

Elle et ils soulignent que le CRIJ (Centre Régional d'Information de la Jeunesse) non mentionné dans l'avis joue un rôle important dans l'information et le conseil des jeunes.

Les membres du 3^{ème} et 4^{ème} collège voteront favorablement cet avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02

Téléphone : 04 91 57 53 00

Site web: www.ceser.maregionsud.fr

Site Newsletter : ceser@regionpaca.com